



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue au Foyer 2 du Centre culturel le mardi **11 octobre 2022** à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance ordinaire :

Madame Nancy Anglehart, conseillère
Monsieur Gabriel Huard, conseiller
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Sandra Langlois, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

Est absent :

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

2022-10-293 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers, à Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier et aux citoyens présents.

2022-10-294 **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

2022-10-295 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
 - Carte de remerciements du Club de l'Âge d'Or de St-Pie X
« Contribution Barman d'un soir »
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
 - Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022
 - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 octobre 2022
6. Administration générale et finances
 - 6.1 Adoption des comptes à payer
 - 6.2 Suivi du budget mensuel – septembre 2022
7. Affaires des contribuables
8. Adoption du Règlement 2022-522 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux (avec promoteurs)

9. Adoption du 2^e projet de règlement 2022-519 modifiant le règlement 2009-325 « Règlement de zonage » - Ajout de la classe d'usage 11 dans la zone à dominance Loisir 301-L
10. Modification de résolution 2022-04-118 – Autorisation des fonctionnaires ou employés de la Ville de Paspébiac à visiter et à examiner toute propriété immobilière ou mobilière
11. Approbation décompte progressif n° 4 RE : 43375TTA – Groupe Michel Leclerc Inc. **1 789 872.90 \$** - Travaux exécutés au 30 septembre 2022 sur la rue St-Pie X et la 3^e avenue Est
12. Affichage du poste – Technicien (ne) comptable
13. Ouverture de poste sur appel – Opérateur aux travaux publics
14. Ouverture de poste sur appel – Ouvrier municipal aux travaux publics
15. Demande de soutien au Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet événements et festivals
16. Soumissions pour le sel à déglacer – Saison 2022-2023
17. Autorisation de paiement – Eurovia Québec Construction Inc. – Travaux de pavage urgents sur le boulevard Gérard-D.-Levesque Ouest et près du viaduc
18. Don
19. Rapport des conseillers
20. Affaires nouvelles
21. Période de questions
22. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Carte de remerciements du Club de l'Âge d'Or de St-Pie X
« Contribution Barman d'un soir »

2022-10-296

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les procès-verbaux antérieurs des séances suivantes soient approuvés tels que rédigés:

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 octobre 2022

Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

2022-10-297

6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gabriel Huard, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les comptes à payer pour le mois de septembre 2022 d'un montant de **2 881 184.82\$** soient approuvés pour paiement.

Monsieur le maire énumère les principaux paiements du mois.

2022-10-298

6.2 SUIVI DU BUDGET MENSUEL – SEPTEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le rapport « État des activités financières » en date du 30 septembre 2022 soit adopté.

7. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES

- Un citoyen demande la possibilité d'afficher la tenue des séances ordinaire et extraordinaire du Conseil sur le babillard électronique extérieur. À la suite de cette intervention, Monsieur le Maire informe les citoyens que toutes les séances sont publiques.
- Un citoyen siégeant au Comité consultatif d'urbanisme demande que tous les membres soient informés d'avance pour la tenue des rencontres afin de planifier leur temps en conséquence.

2022-10-299

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-522 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX (AVEC PROMOTEURS)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend en compte le règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux (avec promoteurs), portant le numéro 2022-522;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux (avec promoteurs), lequel est identifié sous le numéro 2022-522.

2022-10-300

9. ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT 2022-519 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-325 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » - AJOUT DE LA CLASSE D'USAGE 11 DANS LA ZONE À DOMINANCE LOISIR 301-L

ATTENDU QUE l'objectif de la présente modification vise l'ajout de la classe d'usage 11 dans la zone à dominance Loisir 301-L

ATTENDU QU' en vertu des dispositions de l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la ville de Paspébiac peut modifier le contenu de son Règlement de zonage afin de l'adapter aux besoins exprimés par la communauté locale et jugés pertinent par les membres du Conseil municipal;

ATTENDU QU' un Avis de motion du Règlement numéro 2022-519 a été donné le 9 mai 2022;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 9 mai 2022;

ATTENDU QU' un avis mentionnant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique a été publié le 10 mai 2022 sur le site internet et au bureau de la Ville;

POUR CES MOTIFS il est proposé par **Madame Nancy Anglehart, conseillère**

Et il est résolu à l'**unanimité** des membres du Conseil que le 2^e projet de Règlement numéro 2022-519 modifiant le règlement numéro 2009-325 (Règlement de zonage) de la ville de Paspébiac soit adopté et décrète ce qui suit :

Article 1

Le Feuillet 10 de 11 de la Grille des spécifications des usages autorisés par zone, faisant partie intégrante du Règlement numéro 2009-325 (Règlement de zonage) de la ville de Paspébiac, est modifié au niveau de la Zone à dominance Loisir 301-L par l'ajout dans le groupe d'usage « Habitation » de la classe d'usage 11 « Habitation unifamiliale » reproduit à l'Annexe A ci-joint au présent projet de Règlement numéro 2022-519.

Article 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion (2022-05-144)	09-05-2022
Adoption du premier projet de règlement (2022-05-145)	09-05-2022
Assemblée publique de consultation	18-05-2022
Adoption du deuxième projet de règlement (2022-10-300)	11-10-2022
Adoption du règlement	

2022-10-301

10. MODIFICATION DE RÉOLUTION 2022-04-118 – AUTORISATION DES FONCTIONNAIRES OU EMPLOYÉS DE LA VILLE DE PASPÉBIAC À VISITER ET À EXAMINER TOUTE PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

ATTENDU QUE lors d'une séance ordinaire du 11 avril 2022 une résolution portant le numéro 2022-04-118 a été adoptée;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une modification de nom apparaissant dans ladite résolution soit celui de Monsieur Denis Alain vu que cet employé n'est plus au service de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gabriel Huard, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Paspébiac nomme à titre de fonctionnaire avec plein pouvoir **Monsieur Mikael Denis**, coordonnateur de projets et inspecteur en bâtiment et environnement l'autorisant à visiter et à examiner toute propriété immobilière ou mobilière sur le territoire de la Ville;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Paspébiac nomme à titre d'employés avec certains pouvoirs sous l'autorisation de la direction générale ou du coordonnateur de projets et inspecteur en bâtiment et environnement **Monsieur Olivier Grégoire**, directeur des travaux publics et gestion des bâtiments et **Monsieur Stéphane Lepage**, directeur du service incendie et chef pompier les autorisant à visiter et à examiner toute propriété immobilière ou mobilière sur le territoire de la Ville de Paspébiac.

2022-10-302

11. APPROBATION DÉCOMPTÉ PROGRESSIF N^o 4 RE : 43375TTA – GROUPE MICHEL LECLERC INC. 1 789 872.90 \$ - TRAVAUX EXÉCUTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2022 SUR LA RUE ST-PIE X ET LA 3^E AVENUE EST

CONSIDÉRANT QU'un 4^e décompte progressif de travaux est émis par le Maître d'œuvre du projet de réfection sur la rue St-Pie X et la 3^e avenue Est soit la firme Tetra Tech QI Inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur général, le Groupe Michel Leclerc Inc., accepte le 4^e décompte progressif déposé par le Maître d'œuvre Tetra Tech QI Inc. au montant de **1 789 872.90 \$ taxes incluses**;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sandra Langlois, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le directeur général à émettre via le service de la comptabilité un quatrième (4^e) paiement au montant de **1 789 872.90 \$ taxes incluses** tel que décrit sur la facture **2400** du Groupe Michel Leclerc inc. selon le quatrième décompte progressif déposé par Tetra Tech QI Inc. qui porte le cumulatif de paiement à 4 769 660.25 \$.

2022-10-303

12. AFFICHAGE DU POSTE – TECHNICIEN (NE) COMPTABLE

CONSIDÉRANT QUE Madame Carole Huard, technicienne comptable à la Ville de Paspébiac a remis une lettre de démission le 11 octobre 2022 à la direction générale relativement au poste de technicienne comptable;

CONSIDÉRANT QUE la fin d'emploi devient effective à compter du 29 octobre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gabriel Huard, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OFFICIALISER en date du 29 octobre 2022 la fin d'emploi de madame Carole Huard, technicienne comptable à la Ville de Paspébiac;

D'AUTORISER le directeur général à procéder à l'ouverture d'un poste « Technicien (ne) comptable »

2022-10-304

13. OUVERTURE DE POSTE SUR APPEL – OPÉRATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville en lien avec les travaux publics;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'assurer et de maintenir des services de qualité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Madame Marie-Andrée Côté, conseillère** et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur général à enclencher le processus d'ouverture de poste comme **opérateur aux travaux publics sur appel** pour les travaux publics.

2022-10-305

14. OUVERTURE DE POSTE SUR APPEL – OUVRIER MUNICIPAL AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville en lien avec les travaux publics;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'assurer et de maintenir des services de qualité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Christian Grenier, conseiller** et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur général à enclencher le processus d'ouverture de poste comme **ouvrier municipal sur appel** pour les travaux publics.

2022-10-306

15. DEMANDE DE SOUTIEN AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET ÉVÉNEMENTS ET FESTIVALS

CONSIDÉRANT QUE le volet événements et festivals du FRR de la MRC Bonaventure soutient financièrement les municipalités pour l'organisation et/ou le soutien d'événements et festivals;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier de la MRC Bonaventure dans ce volet peut atteindre la somme maximale de 5 000 \$ (50% MRC – 50% Ville);

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Volet événements et festivals du Fonds Régions et Ruralité, le dépôt d'une résolution confirmant l'investissement de la Ville pour l'organisation et/ou le soutien d'événements et festivals fait office de demande de soutien;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a passé une résolution numéro 2022-08-244 lors de la séance du 1^{er} août 2022 pour une aide financière de 10 000 \$ au Festival du crabe relativement à sa 14^e édition à l'été 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE DÉSIGNER le directeur général à faire les démarches et à mener toutes les actions nécessaires pour le dépôt d'une demande de soutien au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet événements et festivals de la MRC Bonaventure et à signer tout document relatif à cette demande.

2022-10-307

16. SOUMISSIONS POUR LE SEL À DÉGLACER – SAISON 2022-2023

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville pour l'achat de sel à déglacer;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) soumissions par le biais d'appel offres de gré à gré dans les délais requis dont :

- ✓ **Sel Warwick Inc** pour un montant de **38 291.69 \$ taxes incluses** (8 voyages pour un total de 248,5t. @ 88\$/tonne plus 46\$/tonne de transport, pour un total de 134\$/tonne (**33 299\$+tx**) et livraison incluse ;
- ✓ **Bellemare Abrasifs et Minéraux** pour un montant de **74 590 \$ taxes en sus** (248,5t. @ 107\$/t plus 6000\$ de transport par voyage (8) pour un total 300\$/t.(74 590 \$+t) ;

CONSIDÉRANT QUE les 2 soumissions ont été traitées avec la même équité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gabriel Huard, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER le contrat de sel à déglacer à Sel Warwick Inc. pour un montant de 38 291. 69 \$ taxes et livraison incluses ;

D'AUTORISER le directeur général via le service de la comptabilité à émettre un paiement de **38 291.69 \$** à Sel Warwick Inc.

2022-10-308

17. AUTORISATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – TRAVAUX DE PAVAGE URGENTS SUR LE BOULEVARD GÉRARD-D.-LEVESQUE OUEST ET PRÈS DU VIADUC

ATTENDU que suite à des travaux d'aqueduc effectués sur le boulevard Gérard-D.-Levesque Ouest et près du viaduc et que ceux-ci relèvent de la responsabilité de la Ville ;

ATTENDU QUE la Ville a reçu de l'entreprise Eurovia une facture de pavage pour les 2 réparations urgentes sur notre réseau d'aqueduc sur les voies du MTQ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'AUTORISER le directeur général via le service de la comptabilité à émettre un paiement de **17 883.21 \$ taxes incluses** selon la facture n° A038 18001639 2022 pour les travaux urgents de pavage effectués sur le boulevard Gérard-D.-Levesque Ouest et près du viaduc.

2022-10-309

18. DON

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (APHV-GÎM)

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FAIRE un don de **100 \$** à cet organisme :

Cette contribution servira à prêter main-forte afin de continuer à donner aux membres de cette association une qualité de services essentiels à leurs besoins et ce, dans le cadre de leur campagne de financement annuelle 2022-2023 et ainsi à assurer la pérennité et au rayonnement de leur organisme.

19. RAPPORT DES CONSEILLERS

MADAME NANCY ANGLEHART, CONSEILLÈRE

Madame Anglehart nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

- Participation aux tables de travail
- Présence à une rencontre du CCU

MONSIEUR GABRIEL HUARD, CONSEILLER

Monsieur Huard nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

- Participation aux tables de travail
- Visite du Centre de plein air à Maria

Culture

- Ouverture de la 2^e station d'interprétation à la bibliothèque municipale
- Rencontre tenue le 26 septembre 2022 avec les membres du comité « Les Moussaillons »

Urbanisme - Environnement

- Un suivi de certains dossiers s'est fait avec le responsable de l'urbanisme et ma collègue du Conseil
- Rencontre avec Monsieur Dany Voyer de la MRC de Bonaventure sur le dossier de stratégie de conservation des milieux humides et hydriques. Un suivi sera effectué sur ce dossier.

MADAME MARIE-ANDRÉE CÔTÉ, CONSEILLÈRE

Madame Côté nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

Centre de plein « Les Monticoles »

- Entretiens saisonniers en cours
- Vandalisme au gazebo des Monticoles
- Visite du Centre de plein air à Maria

Complexe sportif

- Plein de nouvelles activités entre autres la location de glace
- Ligue de hockey « Loisir adulte » reprend son cours et le patinage artistique
Inscription auprès de M. Christian Bourque au 418 752-3014
- Gymnase de l'école Polyvalente pour la pratique de différents sports

Comité jeunesse

- Patinage déguisé pour tous aura lieu le samedi 29 octobre prochain pour l'Halloween
- Parade du Père Noël aura lieu le samedi 10 décembre 2022

MADAME SANDRA LANGLOIS, CONSEILLÈRE

Madame Langlois nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

Nouveaux arrivants

- Trois rencontres ont eu lieu ce mois-ci concernant l'activité d'accueil des nouveaux arrivants. Beaucoup d'idées ressortent donc il faudra sous peu, statuer sur les actions pour en arriver à l'événement.

Politique familiale et aînés

- Au dernier bilan, je me demandais qui s'occupait du volet MADA c'est-à-dire des aînés. Une rencontre est prévue avec M. Christian Bourque la semaine prochaine.

Comité des résidents du CHSLD

- La semaine dernière, j'ai reçu une invitation de M^{me} Roxanne Rondeau technicienne en loisirs du CHSLD pour l'AGA du comité des résidents. Je me suis présentée à cette réunion et de là, on m'a nommée pour siéger sur ce comité.
- Nous avons souligné le 101^e anniversaire de naissance d'une résidente du CHSLD

MONSIEUR CHRISTIAN GRENIER, CONSEILLER

Monsieur Grenier nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

- Participation à toutes les réunions du mois
- Visite du Centre de plein air à Maria
- Rencontre avec le comité des Moussaillons

Développement économique

- FRR Volet 4 - Événements et festivals dont une résolution a été adoptée au point 15 de la présente séance
- Projet de coopération intermunicipale entre les 7 municipalités jugées dévitalisées qui font partie du cadre de vitalisation du territoire de la MRC de Bonaventure. Une rencontre du comité est prévue demain.

Site historique du Banc-de-pêche

- La saison 2022 est terminée et fut excellente.
- Un c.a. s'est tenu le 19 septembre dernier
- Dossier d'importance en cours en ce qui a trait à la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil. Au cours des prochaines semaines, des prochains mois, un comité de financement a été mis en place pour en faire la promotion des activités de financement dans l'objectif d'aller chercher la mise de fonds et ainsi, pouvoir obtenir par la suite les sous du ministère afin de réaliser le projet. Lorsque le bâtiment d'accueil sera érigé, ceci permettra une reconnaissance mondiale des bâtiments historiques au niveau de l'UNESCO.
- Une invitation est lancée à la population ainsi qu'au Conseil de ville afin de participer aux activités de financement dans ce dossier.
- Accompagné de Monsieur le Maire, j'ai eu l'opportunité de vous représenter au dernier congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Montréal les 22, 23 et 24 septembre dernier.
- Participation à plusieurs ateliers en lien avec différents dossiers concernant notre Ville.
- Du 9 au 15 octobre, c'est la semaine de prévention des incendies sous le thème « Le seul responsable, c'est toi ».

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre questions sont posées relativement aux dossiers suivants :

- Réfection de la rue St-Pie X et la 3^e avenue Est
- Rampe de mise à l'eau
- Asphaltage sur un autre tronçon de la rue St-Pie X en allant vers le Nord
- Réparation d'une valve devant l'Hôtel de ville

2022-10-310

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 20 h 24.

Marc Loisel, maire

Daniel Langlois, directeur général et greffier